



**DECISION DU PRESIDENT**  
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Président de la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 29 juillet 2022, relative aux délégations consenties en application des dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la requête N° RG 25/00001 – N° Portalis 46C2-W-B7J-BDZH présentée par Mme Jacqueline MONJANEL et Mme Brigitte MANGEON, la requête N° RG 25/00002 – N° Portalis 46C2-W-B7J-BDIM présentée par Mme Muriel MONJANEL et M. Daniel MONJANEL, et la requête N° RG 25/00003 – N° Portalis 46C2-W-B7J-BDIN présentée par Mme Marie-Thérèse TOUQUET auprès du Tribunal Judiciaire de Tulle, enregistrées le 28 février 2025, portant sur la demande de restitution des terrains expropriés, suite à l'annulation de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour l'extension de la ZA de Tra le Bos par jugement du Tribunal Administratif de Limoges le 3 décembre 2024,

Considérant la nécessité de défendre les intérêts de la Communauté de Communes et de répondre aux dites requêtes,

**DECIDE**

**Article 1 :** De désigner Maître France CHARBONNEL, Avocate associée – Cabinet BARATA CHARBONNEL, sis 89 boulevard Haussmann – 75008 PARIS pour représenter la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières dans le cadre des requêtes précitées.

**Article 2 :** Dit que les dépenses associées seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

**Article 3 :** Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans les deux mois suivant son exécution.

Fait à Lapeau, le 11 avril 2025

Le Président

  
Carrefour de  
l'Épinette  
19550  
Lapeau  
05 55 27 69 26

Communauté de Communes  
Ventadour Egletons Monédières  
Charles FERRÉ

